« La paix et la stabilité internationales sont incompatibles avec toute tentative de compter sur la peur de la destruction réciproque ou sur une menace d'anéantissement total » François 1°, Nagasaki, 24 novembre 2019

En déclarant que « l'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires est aujourd'hui plus que jamais un crime », le discours du pape François ler lors de sa visite à Nagasaki et à Hiroshima le 24 novembre 2019 a résonné au sein de la communauté internationale. Dans l'histoire de l'Eglise catholique, cette position n'est pas nouvelle, quoique progressive. Pour la première fois, le pape François ne condamne pas seulement l'utilisation des armes nucléaires, mais également leur possession. Il souligne avec force le caractère immoral de ces dernières.

Par ses valeurs morales de paix, de justice et de défenseur des droits Humains, par son rôle de médiateur des conflits sur la scène internationale, et par sa conception de la guerre juste, l'Eglise catholique se positionne depuis la création des armes nucléaires en première ligne dans le combat contre celles-ci, rappelant régulièrement que « si on ne met pas un terme aux expériences nucléaires tentées à des fins militaires, elles risquent d'avoir (...) des suites fatales pour la vie sur le globe» (Pacem in Terris, 1963).

Depuis l'ère nucléaire, et plus particulièrement depuis le début de la guerre froide, le Vatican a placé les questions nucléaires au centre de son programme de politique étrangère. En effet, très rapidement, le Vatican a réalisé que les armes nucléaires changeraient fondamentalement la nature du système international. D'ailleurs, pour l'Eglise catholique « tout acte de guerre qui tend indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants est considéré comme un crime contre Dieu et contre l'humain lui-même » (Gaudium et Spes, 1965). En effet, la vision de l'Eglise catholique estime que l'usage de l'arme nucléaire ne respecte pas la proportionnalité, car dans sa conception de la guerre juste², l'Église défend l'idée que le recours à la guerre exige l'existence d'une certaine proportionnalité entre le but de la guerre et les moyens mis en œuvre pour atteindre ce résultat. Ainsi, chaque pape a assidûment fait du lobby contre leur utilisation, bien que la densité de leur position puisse varier en fonction de l'environnement mondial et du pape lui-même : durant toute la période de la guerre froide, la dissuasion nucléaire était plus ou moins acceptée par la papauté de l'époque.

Tout au long de la guerre froide, l'Académie pontificale des sciences a été le principal forum des débats scientifiques et moraux du Vatican. Fondée en 1936 par le pape Pie XI dans le but de créer un forum de dialogue entre la foi et la science,

¹ Lors de la conférence sur le désarmement nucléaire de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 octobre 2019, le porte-parole du Saint-Siège a déclaré que l'Eglise catholique s'opposait à l'utilisation des armes nucléaire depuis 1943.

² Théorisé par Thomas d'Aquin. Le recours à la guerre exige que celle-ci soit entreprise pour venger une injustice ou exiger réparation d'une offense avec, généralement, l'idée sous-jacente de punition du coupable. La guerre doit demeurer dans les limites de la cause juste.

comprend plus de quatre-vingt-dix académiciens d'origines l'académie d'appartenances religieuses différentes. Ce lieu sert depuis l'ère nucléaire jusqu'à aujourd'hui, à informer la diplomatie du Vatican. Pie XII, pape lors du bombardement étatsunien de Hiroshima et de Nagasaki, a utilisé des arguments scientifiques - en plus de l'impératif moral - contre les essais et le déploiement d'armes nucléaire. Il s'est concentré plus particulièrement sur les effets « ravageurs » des retombées nucléaires comme raison pour laquelle les armes nucléaires ne devraient jamais être utilisées. Son successeur, Jean XXIII, en fonction durant la crise de Cuba de 1962, a exprimé le danger de l'arme nucléaire dans son encyclique Pacem in Terris et réclame « la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces » (§112). Les positions des successeurs seront plus nuancées. S'ils continueront à insister sur le caractère inhumain des guerres et de la bombe nucléaire, ils la décrieront moins comme immorale. Paul VI condamnera comme son prédécesseur la course aux armements et notera dans le Gaudium et Spes que les actions militaires menées avec des armes nucléaires « vont au-delà des limites de la défense légitime » (§80). Jean Paul II. pape à partir de 1978, s'est rendu à Hiroshima et à Nagasaki en 1981 et a expliqué que la course aux armements devenait incontrôlable et menacait l'avenir de l'humanité. En 1982, devant l'Assemblé générale des Nations unies, il a toutefois estimé que « dans les conditions actuelles, une dissuasion basée sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut encore être jugée comme moralement acceptable. »

Ce n'est qu'à la fin de la guerre froide que le Vatican consolidera sa position et condamnera fermement la dissuasion nucléaire, faisant de l'abolition de ces armes un objectif principal. En 1993, l'observateur permanent à l'ONU du Saint-Siège, Mgr Martino, condamna ouvertement la dissuasion nucléaire en affirmant

"Les armes nucléaires sont incompatibles avec la paix que nous recherchons pour le 21e siècle. Ils ne peuvent être justifiés. Ils méritent d'être condamnés. La préservation du traité de non-prolifération requiert un engagement sans équivoque à leur abolition. (...) Il s'agit d'un défi moral, d'un défi juridique et d'un défi politique. Ce défi multiple doit partir du souci de notre humanité."

Quand Benoît XVI est devenu pape en 2005, il se positionna contre l'idée de compter sur les armes nucléaires pour garantir la sécurité d'un pays, et accentua plus particulièrement les conséquences socio-économiques d'une stratégie basée sur la dissuasion nucléaire, qui nécessite d'importantes ressources financières qui pourraient « être employées en projets de développement au profit de tous les habitants et, en premier lieu, des plus pauvres » (Journée mondiale de prière pour la Paix, 2006).

_

³ Paul IV utilisera « armement scientifique » pour décrire les armes nucléaires, entre autres.

C'est néanmoins sous l'égide du pape François que l'Eglise a commencé à sérieusement revoir sa position sur la moralité de la dissuasion. Dans le document délivré par la représentation diplomatique du Saint-Siège à la Conférence de Vienne sur l'impact humanitaire du nucléaire, il est noté qu'« il est maintenant temps d'affirmer non seulement l'immoralité de l'utilisation des armes nucléaires, mais l'immoralité de leur possession, ouvrant ainsi la voie à l'abolition du nucléaire. »

Le 10 novembre 2017, le Dicastère du Saint-Siège a accueilli un symposium pour discuter des étapes vers un monde sans armes nucléaires. Là-bas, le pape François a souligné d'une part les conséquences humanitaires, qui concernent bien plus que seulement les parties en conflit et d'autre part, le « faux sentiment de sécurité » créé par les armes nucléaires. Il dénoncera également le paradoxe entre le coût élevé des armes nucléaires et l'incapacité à éradiquer la pauvreté dans le monde. Cette même année, le Saint-Siège mènera activement une assemblée sur l'interdiction des armes nucléaires au Nations unies pour l'adoption d'un traité d'interdiction des armes nucléaires. Le Vatican y dit vouloir une vraie proscription des armes nucléaires et a déclaré illégales la fabrication et la possession d'armes nucléaires.

Le pape François, qui déclare que « la non-violence est le vrai chemin de paix » a encore un long combat à mener, car s'il pense que la dénucléarisation totale du monde est un objectif atteignable, il est également bien conscient que le processus devra être progressif et concerté, et pourtant, certaines puissances nucléaires refusent toute avancée significative de mise en œuvre d'un désarmement nucléaire.

-

⁴ Nuclear Weapons: Time for Abolition

Bibliographie

- Constitution Pastorale Gaudium Et Spes. 1965, www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651 207_gaudium-et-spes_fr.html.
- GUICHERD, Catherine. Chapitre II. Points de repère historiques In : L'Église catholique et la politique de défense au début des années 1980 : Étude comparative des documents pastoraux des évêques français, allemands et américains sur la guerre et la paix [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1988. Disponible sur Internet : https://books.openedition.org/iheid/1843>. ISBN : 9782940549573. DOI : https://doi.org/10.4000/books.iheid.1843
- Jean XXIII. « Pacem in Terris », *Libreria Editrice Vaticana*, 1963, www.vatican.va/content/john-xxiii/en/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_p acem.html.
- Launsky-Tieffenthal, Peter. « La Diplomatie De Conférence De Vienne à New York Une Réflexion Personnelle. » *United Nations*, www.un.org/fr/chronicle/article/la-diplomatie-de-conference-de-vienne-new-york-une-re flexion-personnelle.
- Lureau, Marie. « L'évolution Du Vatican Sur Les Armes Nucléaires. » *Initiatives Pour Le Désarmement Nucléaire (IDN)*, 24 Nov. 2019, www.idn-france.org/2019/11/levolution-du-vatican-sur-les-armes-nucleaires/.
- Reichberg, Gregory M. « Nuclear Deterrence: an Ethical Perspective », *Caritas in Veritate Foundation*, 2015 www.fciv.org/downloads/WP6-Book.pdf.